

DECISION D'APPROBATION DE MODELE  
N° 92.00.624.038.1 DU 16 OCTOBRE 1992

## Balances SARTORIUS modèle BA BA 212

**(CLASSE II)**

LA PRESENTE DECISION EST PRONONCEE EN APPLICATION DU DECRET N° 88-682 DU 6 MAI 1988 RELATIF AU CONTROLE DES INSTRUMENTS DE MESURE, DU DECRET N° 65-487 DU 18 JUIN 1965 MODIFIE PAR LE DECRET N° 75-1201 DU 4 DECEMBRE 1975 REGLEMENTANT LA CATEGORIE D'INSTRUMENTS DE MESURE : INSTRUMENTS DE PESAGE A FONCTIONNEMENT NON AUTOMATIQUE ET INSTRUMENTS DE PESAGE INDIQUANT LE PRIX.

### FABRICANT

SARTORIUS AG, D-3400 Göttingen (Allemagne).

### DEMANDEUR

SARTORIUS S.A.R.L., 11, avenue du 1er Mai, 91127 Palaiseau Cedex.

### OBJET

La présente décision complète la décision n° 90.1.09.627.1.2 du 20 août 1990 (1) relative aux balances SARTORIUS modèle BA BA 200.

### CARACTERISTIQUES

Les balances SARTORIUS faisant l'objet de la présente décision diffèrent du modèle approuvé par la décision précitée par l'adjonction d'un dispositif de formulation permettant à l'utilisateur de programmer et de mémoriser les formules des mélanges ainsi que les procédures à suivre pour réaliser ces mélanges.

En mode pesage, le dispositif indicateur (chiffres, symbole, voyants et mentions) des balances SARTORIUS modèle BA BA 200 précédemment approuvées s'affiche sur le tiers inférieur de l'écran à cristaux liquides, et les intitulés des touches s'inscrivent sur la dernière ligne de l'écran, juste au-dessus des touches de fonction : la réalisation des fonctions de tare ou de réglage s'effectue en appuyant sur la touche F... correspondante.

Dans ce mode, la partie supérieure de l'écran peut afficher des instructions ou des formules destinées à informer l'utilisateur sur la nature et la quantité des différents constituants entrant dans le mélange qu'il réalise.

En mode programmation, les fonctions pesage sont inaccessibles.

### INSCRIPTIONS REGLEMENTAIRES

La plaque d'identification des instruments concernés par la présente décision doit porter le numéro figurant dans le titre de celle-ci.

### INDICATIONS PARTICULIERES

Les désignations commerciales (types) des balances peuvent figurer sur leur carter. Elles ne sont pas inscrites sur la plaque d'identification.

### DEPOT DE MODELE

Plans et schémas déposés à la sous-direction de la métrologie, à la direction régionale de l'industrie, de la recherche et de l'environnement d'Ile-de-France et chez le demandeur.

### VALIDITE

La présente décision est valable jusqu'au 19 août 2000.

### ANNEXE

Photographie n° 5816.

POUR LE MINISTRE ET PAR DELEGATION

PAR EMPECHEMENT DU DIRECTEUR DE L'ACTION REGIONALE  
ET DE LA PETITE ET MOYENNE INDUSTRIE,  
L'INGENIEUR EN CHEF DES INSTRUMENTS DE MESURE,

J. HUGOUNET

(1) *Revue de Métrologie*, août 1990, page 1136.



■ N° 5816  
BALANCES SARTORIUS BA BA 212

